

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 10 avril 2024

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-quatre le 10 avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SIVÉC Jean	VALANCE Bénédicte
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
IMMER Alain	THILL Céline	WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe	donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe
DEBAILLEUL Delphine	donne pouvoir à M. MENEGHIN Gaël
REUTER Olivier	

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2024 - 841 Attribution de subventions

Considérant les demandes des Association,

Après en avoir débattu, le Conseil à l'unanimité des présents et représentés,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes :

- Souvenir français : 25€
- Association Prévention Routière : 50 €
- Les Restaurants du Cœur : 100 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers du Val Sierckois : 300€
- Fondation du patrimoine : 100€
- Association pour le don du sang de Boust et environs : 100€
- Association sportive du collège de Cattenom : 75€
- Union Sportive Enseignement du 1er degré (USEP YUTZ) : 450 €
- Association Une Rose Un Espoir : 50 €

PREND acte que les crédits nécessaires ont été votés au budget primitif article **65748**

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 12 avril 2024

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 12/04/24

Le Maire,





